CIAJ | ICAJ
Canadian Institute for the Administration of Justice
Institut canadien d'administration de la justice

CONFÉRENCE

LA TOXICOMANIE, LA SANTÉ MENTALE ET LE DROIT

Programme

3 AU 5 FÉVRIER 2025 | TORONTO

Hôtel Hilton, 145 Rue Richmond Ouest, Toronto, ON, M5H3M6 CA

APERÇU

« La toxicomanie, la santé mentale et le droit »

La conférence de l'ICAJ sur **la toxicomanie, la santé mentale et le droit** explorera l'interaction complexe entre l'abus de substances, les problèmes de santé mentale et le système de justice. Cet événement réunira des experts de divers domaines, dont des gardiens du savoir autochtone, afin d'examiner les défis multiples auxquels font face les tribunaux, les forces de l'ordre, les prestataires de soins, les décideurs politiques, les communautés, les familles et les individus concernés.

Les principales questions abordées incluront : comment les problèmes de santé mentale, la toxicomanie et la criminalité interagissent-ils et s'influencent-ils mutuellement ? Quelles sont les approches les plus efficaces pour traiter les personnes souffrant de toxicomanie ? Comment la toxicomanie et les troubles mentaux compliquent-ils le traitement et les interventions ? Pourquoi ces problèmes deviennent-ils de plus en plus fréquents et difficiles à gérer ? Quel rôle jouent les politiques de réduction des préjudices, et peuvent-elles être intégrées à des mesures efficaces de sécurité publique ? Comment les tribunaux spécialisés dans le traitement s'inscrivent-ils dans le paysage plus large de la justice, et les outils fournis par le Code criminel sont-ils adéquats pour relever ces défis ?

Rejoignez-nous pour explorer ces questions cruciales et discuter des changements nécessaires pour mieux relever les défis à l'intersection de la toxicomanie, de la santé mentale et du droit.

- Programme bilingue avec interprétation simultanée.
- La participation à ce programme est reconnue pour les avocates et les avocats des provinces où la formation continue est obligatoire.
- La participation à ce programme est approuvée, conformément à l'article 41(1) de la Loi sur les juges.

NOTRE FIER PARTENAIRE

Nous sommes fiers de notre précieux partenaire qui soutient notre conférence sur la toxicomanie, la santé mentale et le droit. Son engagement et son soutien sont essentiels pour la réussite de cet évènement.

UTP
UNIVERSITY OF TORONTO PRESS

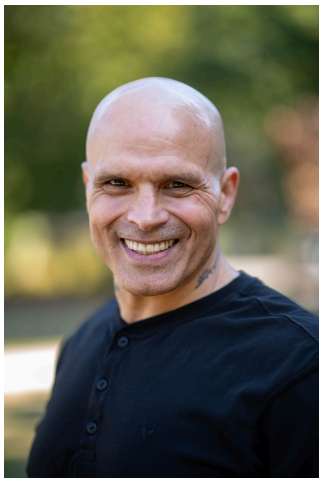

CONFÉRENCIER D'HONNEUR
Guy Felicella

Guy Felicella, conférencier international et défenseur des politiques en matière de drogues, a surmonté une dépendance de deux décennies. Ayant grandi à Vancouver, il a vécu dans le quartier difficile du Downtown Eastside, où il a enduré sans-abrisme, gangs et surdoses. Aujourd'hui, Guy milite pour la réduction des méfaits, la thérapie des traumatismes et une réforme des politiques sur les drogues, inspirant des milliers de personnes à travers son histoire de résilience et de rétablissement.

CO-PRÉSIDENTS

- **L'honorable juge Richard D. Schneider,** Cour de justice de l'Ontario, ancien président de la Commission de révision de l'Ontario (Toronto, ON)
- **L'honorable juge P. Colleen Suche,** Cour du Banc du Roi du Manitoba, présidente sortante de l'ICAJ (Winnipeg, MB)

MEMBRES

- **L'honorable juge Veronica L. Jackson,** Cour suprême de la Colombie-Britannique (Victoria, BC)
- **L'honorable juge Mélanie Hébert,** Cour du Québec (Montréal, QC)
- **Doug Lepard, Doug LePard, O.O.M.,** chef de police à la retraite et consultant en justice criminelle et services de police (Vancouver, C.-B.)
- **Megan Longley, C.R.,** directrice générale, Service d'aide juridique de Dalhousie, Schulich School of Law, Université Dalhousie (Halifax, N.-É.)
- **L'honorable Julie Dutil,** Cour d'appel du Québec (Québec, QC)
- **L'honorable juge Brian Puddington,** Cour de justice de l'Ontario (Halton, ON)
- **Dre Demetra Fr. Sorvatzioti,** experte juridique, chercheuse à l'Université Queen's (Kingston, ON)
- **Nazrina Umarji,** directrice, services juridiques et avocate générale, Collège des médecins et chirurgiens de l'Alberta (Edmonton, AB)
- **Christine O'Doherty**, avocate, directrice générale de l'ICAJ (Montréal, QC)
- **Lise Bujold**, directrice adjointe de l'ICAJ (Montréal, QC)
- **David Lazzam**, Stagiaire en droit à l'ICAJ (Toronto, ON)

LUNDI 3 FÉVRIER 2025

07H30-09H00 **Inscription et petit-déjeuner**
Ramassage des cocardes

09H00-09H30 **Mot de bienvenue et introduction**

Co-présidents:

- *L'honorable juge Richard D. Schneider, Cour de justice de l'Ontario, ancien président de la Commission de révision de l'Ontario (Toronto, ON)*
- *L'honorable juge P. Colleen Suche, Cour du Banc du Roi du Manitoba, présidente sortante de l'ICAJ (Winnipeg, MB)*

09H30-10H15 **Présentation**
Guy Felicella est un défenseur de la réduction des méfaits et de la thérapie des traumatismes, qui a survécu à des décennies de toxicomanie, de gangs, de système de justice pénale et de sans-abrisme dans le quartier Eastside du centre-ville de Vancouver. Nous ouvrons notre conférence avec son histoire puissante sur la façon dont il a surmonté tout cela, fournissant un compte-rendu personnel des défis et des solutions qui seront explorés tout au long de la conférence.

Conférencier d'honneur:

- *Guy Felicella, conférencier international*

10H15-10H30 **Pause santé**

10H30-11H30 **Au-delà de la punition : des approches tenant compte des traumatismes pour la réforme de la santé mentale et du système de justice pénale**
Le professeur Benjamin Perrin, auteur de *Indictment : The Criminal Justice System on Trial* (2023) et *Overdose : Heartbreak and Hope in Canada's Opioid Crisis* (2020), explore la manière dont le système juridique peut évoluer au-delà des mesures punitives pour adopter des méthodologies tenant compte des traumatismes. Il met l'accent sur la compréhension des impacts psychologiques profondément enracinés des traumatismes, préconisant des interventions holistiques et compatissantes qui s'attaquent aux défis croisés de la santé mentale, de la consommation de substances et des inégalités systémiques, dans le but ultime de construire un système plus juste et plus axé sur la guérison.

Conférencier:

- *Benjamin Perrin, professeur de droit à l'université de la Colombie-Britannique, faculté de droit Peter Allard, et auteur de «best-sellers» nationaux (Vancouver, BC)*

11:30-12:30 PM **Toxicomanie, santé mentale et cerveau : Comprendre l'adversité de l'enfance et son impact sur le bien-être**
La neuroscience moderne montre que les expériences vécues pendant l'enfance modifient le cerveau de telle sorte que nous avons plus ou moins de chances de réussir à l'école, au travail, en tant que parents et dans d'autres relations sociales et familiales. L'adversité de l'enfance n'affecte pas seulement nos résultats scolaires et sociaux : elle nous rend également plus vulnérables aux problèmes de santé mentale et de toxicomanie. Cette session décrira comment les cerveaux se construisent et comment le stress nuit à un développement cérébral sain. L'application de ces connaissances neuroscientifiques est un défi complexe qui nécessitera de nouvelles idées, des actions concrètes et une collaboration au niveau du système.

Conférencière:

- *Nicole Sherren, consultante principale et propriétaire, R2P Solutions (Calgary, AB)*

12H30-13H30 **Lunch**

13H30-15H00 **Panel 1 | La toxicomanie dévoilée : Une perspective médicale**
Pour répondre aux besoins des personnes et des communautés touchées par la dépendance, les professionnels du droit, les travailleurs sociaux et les décideurs politiques ont besoin d'une compréhension de la dépendance fondée sur les faits et non sur la fiction. Ce premier panel lancera les débats de la conférence en explorant la dépendance d'un point de vue médical, en dissipant les mythes et les idées fausses, tout en préparant le terrain pour les panels suivants en clarifiant les problèmes à résoudre.

Modératrice:

- *L'honorable juge Veronica L. Jackson, Cour suprême de la Colombie-Britannique (Victoria, BC)*

Conférenciers:

- *Dr Tony George, scientifique principal à l'Institut de recherche sur les politiques en santé mentale, professeur de psychiatrie à l'Institut des sciences médicales (IMS) de la Faculté de médecine Temerty, Université de Toronto (Toronto, ON)*
- *Dr Didier Jutras-Aswad (MD, MSc), chef du département de psychiatrie au CHUM; médecin psychiatre au service de psychiatrie des toxicomanies du CHUM; professeur titulaire au département de psychiatrie et d'addictologie de l'Université de Montréal (Montréal, QC)*
- *Dr Alexander Simpson, titulaire de la chaire de psychiatrie légale, scientifique principal, programme de recherche, professeur, département de psychiatrie, faculté de médecine Temerty, CAMH + université de Toronto, membre des commissions d'examen du code pénal du Nunavut et de l'Ontario (Toronto, ON)*

15H00-15H15 **Pause santé**

15H15-16H45 **Panel 2 | Tendances de la consommation de substances : impacts sur les consommateurs, les communautés et les forces de l'ordre**
Des salles d'audience aux services répressifs, en passant par les hôpitaux et les centres de travail social de première ligne, l'évolution des tendances en matière de consommation de substances (et en particulier le cristal méthamphétamine) continue d'avoir un impact sur la sécurité des personnes souffrant de dépendance, sur le bien-être des communautés et sur la capacité des professionnels à trier, condamner et traiter les individus de manière à réduire la consommation de substances et la récidive à l'avenir. Le panel 2 réunit un large éventail d'experts qui décriront l'état actuel de la consommation de substances au Canada, ainsi que la manière dont les acteurs cherchent à relever les nouveaux défis et à apporter des solutions novatrices.

Modérateur:

- *L'honorable juge Brian Puddington, Cour de justice de l'Ontario (Halton, ON)*

Conférencières:

- *Me Jessyca Greenwood, avocate principale de Greenwood Law (Toronto, ON)*
- *Fiona Wilson, directrice adjointe, Département de la police de Vancouver (Vancouver, B.-C.)*
- *L'honorable juge Jennifer Marie Campitelli, Cour de justice de l'Ontario (Halton, ON)*

17H30-19H00 **Réception**
Boissons non alcoolisées, canapés et bar payant pour l'alcool.

09H00-10H00 **Petit-déjeuner causerie***
Naviguer à travers les défis et les meilleures pratiques des tribunaux de traitement et la décriminalisation des maladies mentales.
**Buffet disponible à partir de 08h30*

Modératrice:

- *Megan Longley, C.R., directrice générale, Service d'aide juridique de Dalhousie, Schulich School of Law, Université Dalhousie (Halifax, N.-É.)*

Conférenciers:

- *L'honorable juge Mélanie Hébert, Cour du Québec (Montréal, QC)*
- *L'honorable juge Kofi Barnes, Cour supérieure de justice de l'Ontario (Toronto, ON)*
- *Demetra Fr. Sorvatzioti, professeure associée, Département de droit, Faculté de droit, Université de Nicosie (Chypre)*

10H00-11H15 **Panel 3 | Troubles mentaux et dépendance aux substances : Principes fondamentaux de la responsabilité criminelle**

Modératrice :

- *L'honorable juge en chef adjointe Joanne Durant, Cour de justice de l'Alberta (AB)*

Conférenciers:

- *Benjamin Berger, professeur et titulaire de la chaire de recherche York sur le pluralisme et le droit public, Osgoode, Faculté de droit, Université York (Toronto, ON)*
- *Michelle Lawrence, professeure associée, directrice du Centre d'excellence pour l'accès à la justice, Faculté de droit, Université de Victoria (Victoria, BC)*
- *Kent Roach, professeur, Faculté de droit, Université de Toronto (Toronto, ON)*

11H15-11H30 **Pause santé**

11H30-12H45 **Panel 4 | Défis et possibilités : Perspectives pratiques sur les délinquants avec des troubles mentaux et le système de justice criminelle**
Le système de justice criminelle a longtemps eu du mal à traiter les cas d'accusés souffrant de troubles mentaux. Qu'il s'agisse de l'évaluation de l'aptitude à subir un procès, des moyens de défense au stade du procès tels que la NRC ou l'automatisme, ou des considérations relatives à la détermination de la peine telles que la réduction de la culpabilité morale, les tribunaux sont confrontés à des questions uniques tout au long du processus de jugement, qui vont souvent au-delà de ce que prévoit le code pénal. Ce panel met à contribution l'expertise des magistrats, des avocats de la Couronne et de la défense, et de la psychiatrie pour décortiquer ces sujets difficiles, en évaluant les avantages et les inconvénients de notre système actuel avant de proposer des idées sur la façon dont nous pourrions changer nos approches à l'égard des accusés atteints de troubles mentaux dans le cadre du système de justice pénale.

Modérateur:

- *L'honorable juge Richard D. Schneider, Cour de justice de l'Ontario, ancien président de la Commission de révision de l'Ontario (Toronto, ON)*

Conférenciers:

- *Dre Sophie Anhoury, psychiatre légiste, Centre de psychiatrie légale du sud de l'Alberta (Edmonton, AB)*
- *Michaela Donnelly, avocate de la Couronne (Vancouver, C.-B.)*
- *Chris Johnson, avocat de la défense (Vancouver, C.-B.)*

12H45-13H45 **Dîner**

13H45-15H15 **Panel 5 | Approches et perspectives autochtones sur la dépendance**

Modérateur:

- *L'honorable juge Catherine Rhinelander, Cour supérieure de justice de l'Ontario (Toronto, ON)*

Conférenciers:

- *David Milward, professeur, Faculté de droit, University of Victoria (Victoria, C.-B.)*
- *Pierre Clary-Rock, coordonnateur régional, programme de justice, Conseil de la Nation Atikamekw (Wemotaci, QC)*
- *José Pruden, directrice du bien-être, Centre de santé Battle River Treaty 6 (Battleford, SK)*

15H15-15H30 **Pause santé**

15H30-16H30 **Panel 6 | Tester les limites : décriminalisation et sites d'injection sécuritaire, mesures de réduction des méfaits**

Les concepts interdépendants de réduction des dommages et de décriminalisation sont souvent mal compris dans les domaines de l'application de la loi et de l'élaboration des politiques. Le panel 6 fournit une explication approfondie de ce que le « modèle médical » pour la dépendance implique réellement, tout en explorant également les principes qui sous-tendent les politiques de réduction des risques, ainsi que le contexte socio-économique plus large dans lequel les efforts de décriminalisation doivent être compris et appliqués.

Modérateur:

- *Doug LePard, O.O.M., chef de police à la retraite et consultant en justice criminelle et services de police (Vancouver, C.-B.)*

Conférenciers:

- *Dr. Monty Ghosh, interne et spécialiste des dépendances, Faculté de médecine et de dentisterie - Département de médecine, Université de l'Alberta (Edmonton, AB)*
- *Dre Marie-Ève Goyer, MD, MSc, CCMF (MT), professeure agrégée de clinique, département de médecine familiale et médecine d'urgence, Université de Montréal, Directrice scientifique, équipe de soutien clinique et organisationnel en dépendance et itinérance, cheffe adjointe des programmes spécifiques CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (Montréal, QC)*

16H30-17H00 **Entretien informel**

Une conversation ouverte explorant les défis et enjeux clés liés à l'intersection de la toxicomanie, de la santé mentale et du droit.

Modérateur:

- *L'honorable juge Richard D. Schneider, Cour de justice de l'Ontario, ancien président de la Commission de révision de l'Ontario (Toronto, ON)*

Conférencier:

- *Noah Irvine, défenseur de la santé mentale (Guelph, ON)*

9H00-10H00 **Conversations avec les familles***
Des histoires personnelles et des témoignages qui révèlent les réalités vécues au quotidien.
**Buffet disponible à partir de 08h30*

Modératrice:
- *L'honorable juge Susanne Boucher, Cour supérieure de justice de l'Ontario (Toronto, ON)*

Conférenciers:
- *Christian Boivin, directeur stratégie et exécution des données, JLR - une société d'Equifax (Montréal, QC)*
- *Petra Schulz, cofondatrice et directrice de «Moms Stop The Harm» (Edmonton, AB)*

10H00-11H15 **Panel 7 | Condamner les délinquants toxicomanes: que punissons-nous?**
Le panel 7 explore les défis et les possibilités liés à l'application des principes de détermination de la peine aux délinquants dépendants. Comment appliquer des principes punitifs lorsque la culpabilité est affectée par la consommation de substances psychoactives ? Comment pouvons-nous adapter les principes de la peine réparatrice aux délinquants toxicomanes afin de briser le cycle de la toxicomanie et de la récidive ? Ces questions et d'autres encore seront abordées lors de ce panel.

Modératrice:
- *L'honorable juge P. Colleen Suche, Cour du Banc du Roi du Manitoba, présidente sortante de l'ICAJ (Winnipeg, MB)*

Conférenciers:
- *Matthew Eaton-Kent, avocat en défense pénale, avocat principal au cabinet Eaton-Kent Law (Toronto, ON)*
- *Miriam Henry, avocate adjointe de la Couronne (Toronto, ON)*
- *L'honorable juge Edward J. Kelly, Cour de justice de l'Ontario (Toronto, ON)*

11H15-11H30 **Pause santé**

11H30-13H00 **Panel 8 | Au-delà de la salle d'audience : des solutions innovantes pour la toxicomanie et la santé mentale**

Modératrice:
- *L'honorable juge en chef Marianne Rivoalen, Cour d'appel du Manitoba (Winnipeg, MB)*

Conférenciers:
- *L'honorable juge Karine Giguère, responsable du Programme de traitement de la toxicomanie (PTTCQ), Cour du Québec (Montréal, QC)*
- *L'honorable Brian Scully, juge à la retraite de la Cour de justice de l'Ontario (Toronto, ON)*
- *Dre Judy Finlay, PhD, professeure associée, Faculté des services communautaires (Toronto, ON)*
- *Dylan Peyachew, responsable du projet de justice pour les jeunes, Organisation des chefs du Sud (Winnipeg, MB)*

13H00-13H15 **Discours de clôture**

Co-présidents:

- *L'honorable juge Richard D. Schneider, Cour de justice de l'Ontario, ancien président de la Commission de révision de l'Ontario (Toronto, ON)*
- *L'honorable juge P. Colleen Suche, Cour du Banc du Roi du Manitoba, présidente sortante de l'ICAJ (Winnipeg, MB)*

13H15-14H00 **Dîner à emporter**

DES DÉCENNIES D'EXCELLENCE

L'ICAJ EN 2025

Imaginez un espace où les défis complexes de notre système de justice canadien ne sont pas seulement analysés, mais où des solutions concrètes émergent.
Voilà ce qu'incarne l'Institut canadien d'administration de la justice (ICAJ).
Depuis 1974, l'ICAJ rassemble des individus et institutions issues de différentes expertises pour **améliorer l'administration de la justice dans tout le Canada.**

NOTRE MISSION

Promouvoir l'excellence en justice en favorisant l'acquisition de connaissances, la formation et l'échange d'idées.

L'ICAJ agit comme **une courroie de transmission**. Notre approche **pluridisciplinaire** nous permet de **briser les silos** et **mobiliser des perspectives variées** pour développer des solutions concrètes et adaptées aux **besoins réels de la population canadienne**.

COMMUNAUTÉ

JUGES, AVOCATS, RÉDACTEURS LÉGISLATIFS, AINÉS AUTOCHTONES, UNIVERSITAIRES, DÉCIDEURS POLITIQUES, TRAVAILLEURS SOCIAUX, FORCES DE L'ORDRE, ETC.

Rejoignez-nous pour façonner l'avenir de la justice.

+10 000 Abonnés

+2 600 Membres

PROGRAMMES

+2 000 Participants aux différents programmes judiciaires et non judiciaires

+300 Intervenants et experts

+40 Programmes (présentiel et virtuel)

CONFÉRENCES, SYMPOSIUM, TABLES RONDES, SOMMETS, SÉMINAIRES SPÉCIALISÉS, COLLOQUES, WEBINAIRES, FORMATIONS SUR MESURE, ETC.

INDÉPENDANT & PANCANADIEN

L'ICAJ est un réseau pluridisciplinaire, indépendant, pancanadien et sans but lucratif, à travers le Canada.

EN TOUTE JUSTICE

Une chaîne de balados pour explorer les pistes d'amélioration de l'administration de la justice au Canada.

50 039 Téléchargement des épisodes

#CLAWBIES 2023 Prix du meilleur podcast

BLOGUE

+120 Articles et analyses d'experts pour contribuer à une justice plus efficace.

Plus qu'un organisateur d'événements, l'ICAJ est un moteur de changement, bâtissant des ponts là où il n'y en avait pas, pour une justice à l'image de notre société.

WWW.CIAJ-ICAJ.CA

Une justice à semer

L'ICAJ est un organisme indépendant sans but lucratif qui relie les individus et les institutions impliqués dans l'administration de la justice à travers le Canada. Depuis sa création en 1974, l'ICAJ porte un œil critique sur notre système de justice et explore les questions d'actualité susceptibles d'améliorer l'administration de la justice et de préserver un système judiciaire fort et indépendant. En collaboration avec les gouvernements, les tribunaux, les commissions, les associations professionnelles, les facultés de droit et les cabinets d'avocats, l'ICAJ parraine et organise des conférences multidisciplinaires, des séminaires spécialisés, des formations sur mesure, des discussions nationales sur de grands enjeux et prépare des documents et des rapports complets. Nos services sont offerts dans les deux langues officielles.

Rejoignez l'ICAJ : développez-vous, façonnez un monde meilleur et faites la différence.

Devenez membre de l'ICAJ et bénéficiez de programmes de formation et de recherche à la pointe de l'innovation, connectez-vous avec les acteurs clés du système et contribuez à améliorer le système de justice canadien. En tant que membre, vous profiterez également d'avantages exclusifs tels que des réductions sur chaque programme en personne, des webinaires gratuits et l'accumulation d'heures de formation continue (FPC).

REJOIGNEZ L'ICAJ

Contactez-nous

Pour obtenir plus d'informations sur notre organisation, les avantages de l'adhésion et savoir comment vous pouvez nous aider dans notre mission, contactez-nous aux coordonnées suivantes:

Institut Canadien d'Administration de la Justice
5950, Chemin de la Côte-des-Neiges, Bureau 485
Montréal, H3S 1Z6, Québec, Canada
Tél: 514 -731-2855
Courriel: ciaj@ciaj-icaj.ca

28-30 OCTOBRE 2025 | VANCOUVER

49e Conférence annuelle: L'environnement et le droit

La 49e conférence annuelle de l'ICAJ sur l'environnement et le droit posera un regard critique sur les interactions entre les crises environnementales, les questions juridiques et les droits de la personne. Les enjeux relatifs aux réfugiés climatiques, à l'immigration, aux droits fonciers et aux peuples autochtones seront au cœur de la discussion. Cet événement inclusif et multidisciplinaire permettra aux individus et aux groupes les plus touchés et marginalisés par les questions environnementales de s'exprimer. Il favorisera le dialogue afin de comprendre et traiter ces questions, en encourageant les participants à contribuer à l'élaboration de solutions avant-gardistes. Nous réfléchirons ensemble aux moyens permettant de créer un environnement juridique qui respecte les droits de la personne, qui reconnaît la réalité des crises environnementales et qui œuvre en faveur d'un avenir plus durable et plus équitable.

18-19 NOVEMBRE 2025 | OTTAWA

Conférence: Démocratie, primauté du droit et indépendance